

Garantir la qualité ^[1]

Nous veillons à la stricte application des normes françaises et européennes et internationales, et nous nous conformons aux Bonnes Pratiques de Fabrication définies par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Ces référentiels définissent une ligne directrice de base garantissant une conception et une production de haute qualité.

La totalité de notre chaîne de recherche, développement et de production de médicaments est maîtrisée, et nos sites sont régulièrement inspectés par les autorités de tutelle.

Des audits internes sont également menés afin de contrôler la bonne application des procédures, à chaque étape du cycle de vie du médicament. La qualité passe aussi par la sélection rigoureuse des sous-traitants.

Nos divisions spécialisées disposent de départements d'Assurance Qualité pour inspecter les sites de fabrication de chaque produit commercialisé.

Concernant la pharmacovigilance, nos équipes travaillent au quotidien à la surveillance des éventuels effets indésirables de nos produits, afin de garantir la sécurité des patients. Ils sont les interlocuteurs des autorités de santé pour la sécurité de nos médicaments. Ils collectent, documentent et transmettent chaque jour à l'ANSM des observations de pharmacovigilance françaises et internationales. Ils forment également l'ensemble des collaborateurs à la pharmacovigilance.

Comment fonctionne le processus de pharmacovigilance ? Retrouver le [webdoc du LEEM](#) ^[2]

[Pour plus d'informations /reporter des effets indésirables](#) ^[3]

Accordion Type:

Collapsible

Source URL: <https://www.novartis.fr/notre-travail/garantir-la-qualite>

Links

[1] <https://www.novartis.fr/notre-travail/garantir-la-qualite>

[2] <http://www.leem.org/webdocs-pharmacovigilance-le-medicament-un-produit-sous-surveillance>

[3] <https://www.novartis.fr/notre-travail/notre-portefeuille-de-traitements>